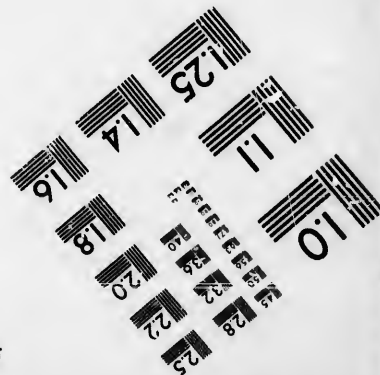
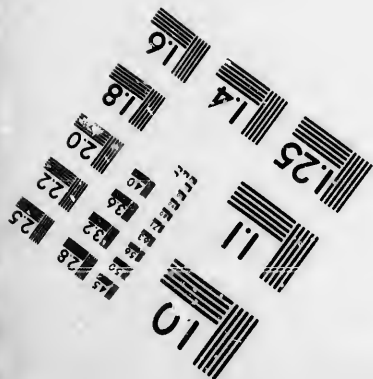
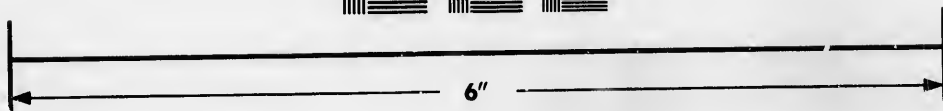
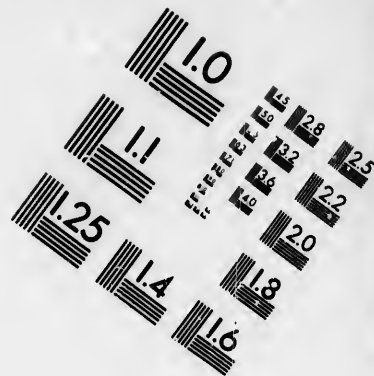




Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

T
t

T
p
o
f

C
b
t
s
a
f
i
s
a
r
e

T
s
T
v

N
d
e
b
r
i
n

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- T
p
o
f**
- C
b
t
s
o
f
s
o**
- T
s
T
v**
- M
d
e
b
r
i
r
n**

**Ad
e
b
ri
re
n**

10X			14X			18X			22X			26X			30X		
									✓								
12X			16X			20X			24X			28X			32X		

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

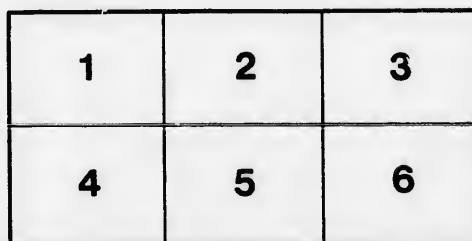
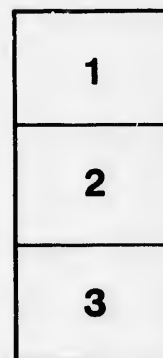
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol $\rightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\rightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

EVÊCHÉ DE MONTRÉAL,

27 Décembre 1855.

MONSIEUR,

Les Décrets du Second Concile Provincial de Québec sont maintenant prêts à être distribués ; vous les trouverez ici, avec le Mandement de Monseigneur l'Evêque de Montréal, promulguant ces Décrets dans son Diocèse. Chaque Curé devra en prendre deux exemplaires, dont un sera déposé dans les Archives de la Paroisse. *

En envoyant prendre ces différents papiers, vous voudrez bien faire dire si l'on peut envoyer par la même occasion les *Images, Agnus Dei et Médailles* dont il est fait mention dans le Mandement. A ce propos, je crois devoir vous informer qu'il a été pris des arrangements avec un des bons ouvriers catholiques de cette ville pour faire faire des cadres convenables pour renfermer les trois objets ci-dessus mentionnés, et que Mgr. de Montréal veut que l'on expose dans les Eglises et Chapelles. Ceux qui ne pourraient faire faire ces cadres chez eux n'auront qu'un mot à dire, et les Prêtres de l'Evêché se feront un plaisir de leur en procurer. Comme c'est le désir de Mgr. de Montréal que tous les Prêtres reçoivent une médaille, chaque Curé en recevra deux, dont une pour lui-même et l'autre pour sa paroisse.

En vertu des Indults que vous trouverez à la suite des Décrets, l'on devra faire mémoire de St. Joseph, le jour de la fête des Epousailles de la Ste. Vierge, le 23 Janvier ; et cette année, l'on célébrera la solennité de St. Joseph le 4e Dimanche de Carême, et celle de St. Jean-Baptiste le 22 Juin.

Vous êtes prié d'informer si vous appartenez à la société d'une messe ou à celle de trois messes. De peur que les associés ne soient pas tous inscrits sur le tableau, il est nécessaire de s'en assurer.

Enfin les Ecclésiastiques qui ont reçu quelque ordre depuis le 1er Avril 1849, jusqu'au 1er Août 1852, sont instamment priés de donner la date de la réception de chaque ordre, et d'indiquer le lieu où ils l'ont reçu ; et s'ils ont reçu la tonsure dans cet intervalle, ils ajouteront le quantième du mois et de l'année de leur naissance, avec les noms de leurs père et mère.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

✠ JOS. EV. DE CYDONIA.

Administrateur du Diocèse de Montréal.

P. S. Les Vicaires et autres Prêtres mentionnés dans le X^e Décret du 1er Concile de Québec, étudieront, cette année, le Traité de la Grâce, et devront être prêts à subir un examen sur ce Traité et sur ceux de la Trinité et de l'Incarnation au mois de Septembre prochain.

✠ J. Ev. de C.

* Les Décrets et autres Documents qui les accompagnent coûtent 45 sous.

